

Infos régionales

Tempête sur les A.D.M.

Les intempéries ont surtout touché hier soir l'est du département (Roya et Vésubie). Mais l'aéroport et la route du bord de mer ont également souffert du mauvais temps

Routes obstruées dans la Vésubie et la Roya

Les pluies abondantes qui se sont abattues sur la Côte d'Azur ont provoqué d'énormes éboulements, qui ont mobilisé complétement les services de l'Équipement, et stabilisé sur l'axe des Alpes-Maritimes.

À 21 heures, le Centre opérationnel départemental d'incendies et de secours avait été appelé pour une concertation d'interventions, sans réelle gravité pour le moment. Ce sont surtout les vallées de la Roya et de la Vésubie qui ont souffert.

Les équipes de secours, liées aux intempéries, ont pu faire passer de la vallée de la Roya à l'électricité. Les plus importantes étaient localisées sur des axes du col de Castillon, vers Biot, Forêt, Saorge, notamment vers 13 h 30, le courant a été rétabli pour 21 h. Une équipe d'EDF fait d'ailleurs rattrapage sur place dans la soirée pour évaluer la situation, il était question d'avoir recours à l'hélicoptère pour rétablir le secteur.

Vers 22 h 45, quelques inquiétudes étaient signalées concernant la maison de retraite de Tende ou le mur de soutènement menaçant de s'effondrer. Mais aucun projet d'évacuation n'était prévu.

Autres arrêts, cela effondré, murs écroulés entre 17 h et 20 h ce sont tout d'abord les routes de la départementale RD 72 menant à la station thermale de Barmont-le-Bains qui ont été obstruées par des pierres. Puis c'est notamment la route de la Vésubie, la RD 2655, qui a été coupée par des éboulements entre Nogent-Vésubie et Saint-Martin-Vésubie. Le hameau du Haut de la Cougne.

L'accès à la Madone de Fenestrolle fermé

La grosseur des pierres et autres blocs de roche a contraint les auto-

mobiles à emprunter alternativement un pont en bois unique, en attendant que les services de la subdivision départementale d'aménagement de la DDE ne dégage la chaussée.

Mais les quatre agents de permanence étaient contraints de se multiplier, les appels au cessant de s'accumuler on se vendrait sur les différents routes.

La RD 373 conduisant au village de Pélazuc a ainsi été à son tour obstruée, tardif en fin de journée la décision de fermer la RD 94 était prise par la direction départementale de l'Équipement; au cas où la pluie continuait de tomber rassemblée l'axe a été fermé à l'entrée de la route de la Madone de Fenestrolle, cette dernière a la circulation aujourd'hui.

M. B. et G.L.

Des centaines d'usagers de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur et notamment des scolarisés ont vécu une journée galère hier en raison de nombreux retards et annulations dus à la météo. Précisément en raison d'un vent très violent qui a contraint la direction de l'aéroport civile à mettre en place le protocole d'attente dit « plate 22 » qui oblige les aéroports à se poser dans le sens est-ouest après avoir fermé la promenade des Anglais et effluents un demi-tour.

Fait rare, les avions ont même dû être carrement fermés hier soir entre 21 h 45 et 22 h 15, ce qui a conduit les contrôleurs aériens à éjecter dix avions: huit sur Marseille et deux sur Gênes. Ces passagers devaient ensuite être réacheminés sur Nice par avion ou par bus et étaient toujours attendus vers 23 h 15.

Les retards, de quelques minutes en milieu de journée se sont accumulés pour grossir au fil des heures.

Résultat, des retards jusqu'à une heure, plusieurs annulations et des passagers qui ont été hébergés à l'hôtel par les compagnies aériennes. La situation n'a toutefois pas été catastrophique au point de mettre en place une cellule de crise et un plan d'hébergement comme cela s'est déjà vu lors de grands départs.

Au total, précise la chambre de commerce, les perturbations enregistrées hier ont été les suivantes:

Au départ: 16 vols annulés sur 160, 30 vols retardés de plus d'une heure, 16 retardés d'une demi-heure à une heure et 100 retardés de moins d'une demi-heure.

À l'arrivée: 13 vols annulés sur 144, 31 vols retardés de plus d'une heure, 12 entre une demi-heure et une heure et 47 moins d'une demi-heure.

Pour la journée d'aujourd'hui, la direction de l'aéroport conseille aux usagers de se renseigner en appelant le 0920 423 333.

« Ce sera en fonction du temps, et surtout du vent », expliquait la direction de la communication.

Dionis CHALUMEAU.



Pour certains passagers l'attente a été longue hier soir à l'aéroport de Nice. (Photo Frank Fernandez)

Circulation aérienne très perturbée

Des centaines d'usagers de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur et notamment des scolarisés ont vécu une journée galère hier en raison de nombreux retards et annulations dus à la météo. Précisément en raison d'un vent très violent qui a contraint la direction de l'aéroport civile à mettre en place le protocole d'attente dit « plate 22 » qui oblige les aéroports à se poser dans le sens est-ouest après avoir fermé la promenade des Anglais et effluents un demi-tour.

Fait rare, les avions ont même dû être carrement fermés hier soir entre 21 h 45 et 22 h 15, ce qui a conduit les contrôleurs aériens à éjecter dix avions: huit sur Marseille et deux sur Gênes. Ces passagers devaient ensuite être réacheminés sur Nice par avion ou par bus et étaient toujours attendus vers 23 h 15.

Les retards, de quelques minutes en milieu de journée se sont accumulés pour grossir au fil des heures.

Résultat, des retards jusqu'à une heure, plusieurs annulations et des passagers qui ont été hébergés à l'hôtel par les compagnies aériennes. La situation n'a toutefois pas été catastrophique au point de mettre en place une cellule de crise et un plan d'hébergement comme cela s'est déjà vu lors de grands départs.

Au total, précise la chambre de commerce, les perturbations enregistrées hier ont été les suivantes:

Au départ: 16 vols annulés sur 160, 30 vols retardés de plus d'une heure, 16 retardés d'une demi-heure à une heure et 100 retardés de moins d'une demi-heure.

À l'arrivée: 13 vols annulés sur 144, 31 vols retardés de plus d'une heure, 12 entre une demi-heure et une heure et 47 moins d'une demi-heure.

Pour la journée d'aujourd'hui, la direction de l'aéroport conseille aux usagers de se renseigner en appelant le 0920 423 333.

« Ce sera en fonction du temps, et surtout du vent », expliquait la direction de la communication.

Dionis CHALUMEAU.

Villeneuve-Loubet Tentative de viol et corruption de mineurs

Un quinquagénaire est soupçonné d'avoir rétribué ses victimes, deux jeunes garçons

Le « pognon » semble avoir été son domaine. Là, des filles à caractère pornographique auraient été victimes, accompagnées de quatre frères. Agouevic, exerce à l'échelle des lieux adossés. Le tout accompagné de quelques millions.

Interpellé à y a quarante-huit heures chez lui, puis placé en garde à vue, le suspect aurait rencontré une partie des filles rétribuées. Notamment l'argent distribué aux jeunes garçons devenant sans doute leur salaire.

L'homme soupçonné d'avoir rétribué les barreaux serait installé à Villeneuve-Loubet depuis quelques mois seulement, il est décrit comme un marginal, à la personnalité fatale. Et pourtant, cela ne l'a pas empêché de convaincre deux mineurs de 16 et 17 ans de travailler dans son bureau. Les deux mineurs de cette somme à faire qui devront déclarer les enquêteurs.

M. D.

Violent incendie à Nice : trois personnes hospitalisées

Un violent incendie a éclaté hier en début de soirée dans un immeuble du quartier de la Madeline, à Nice.

Les flammes qui ont pris au moins dix étages ont été maîtrisées par les pompiers dans le service de réanimation avant d'être transférées dans un hôpital spécialisé dans le traitement des grands brûlés. Deux autres ont également été dirigées en ambulance sur les urgences du Saint-Joseph après avoir été fortement incommodées par les gaz toxiques.

«Voilà pour plus de détails nos pages de l'écho».

M. B.

3 000 foyers sans électricité autour de Saint-Dalmas

Les habitants de la vallée de la Roya se souviennent de la fête d'habillage 2003. Les intempéries qui se sont abattues hier sur le littoral et l'arrière-pays n'ont pas permis d'y assister à partir de 19 h 00 pas moins de 3 000 foyers à Saint-Dalmas-de-Tende et dans ses alentours.

Cette coupe est consécutive à des panaches qui ont touché deux lignes à haute tension exploitées par le Réseau de transport et de distribution (RTD). Les équipes de RTE faisaient savoir qu'elles mettaient tout en œuvre, la nuit dernière, pour rétablir le service au secteur dans la meilleure délais, en dépit des conditions météorologiques difficiles qui ne leur facilitent pas la tâche.

La route du bord de mer fermée à Cagnes

Hier en fin de soirée, les services techniques de la ville de Cagnes ont pris la décision de fermer la route du bord de mer entre le port de Loup et le Cros-de-Cagnes.

Toutes les journées de grosses vagues se sont formées et ont bousculé les rochers de la plage de Loup. Vers 20 h 30, le coup de mer s'est renforcé à la suite de la marée basse, ce qui a entraîné la fermeture de la route jusqu'à son prochain état.

Carnet de deuil

AVIS D'OBSEQUES

De Châteaufort:
Mme Pascale Desker-Gambier;
Ses enfants Jean et Raphaël;
M. et Mme Desker, Genevieve, Brun, Sylviane, Pascal, Fabienne, Muriel;
Parents, frères et amis
Ont le deuil de faire part du décès de
Monsieur Henri DECKER
survenu à l'âge de 51 ans
Les obsèques religieuses ont eu lieu le jeudi 30 octobre 2003, à 11 h 30, en l'église Saint-Denis de Châteaufort où l'on s'est réuni, suivies de l'inhumation au cimetière de la ville.
La famille a eu de ne pas recevoir de visites

AVIS D'OBSEQUES

Les familles Genevolet et Picco
Ont le deuil de faire part du décès de
Madame Lina PICCO
survenue à l'âge de 87 ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 3 novembre 2003, à 14 h 30, en l'église de Casati.

AVIS D'OBSEQUES

M. Jean-Jacques Marinon, Mme. Joséphine Kaufmann;
M. et Mme Marcel Darmon et Mme. Béatrice Kaufmann;
M. Jean-Patrick Darmon et Mme. Marie-Madeleine;
Parents, frères et amis
Ont le deuil de faire part du décès de
Madame Ruth KAUFMANN
survenue à Nice, le 28 octobre 2003.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
Philippe, Marie-Paule et Pascal Catoggio;
Ses enfants;
Ses petits-fils;
Parents et alliés
Ont le deuil de faire part du décès de
Madame Collette CATOGGIO
survenue le 31 octobre 2003, à l'âge de 78 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 novembre 2003, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance du Suquet.

AVIS D'OBSEQUES

D'Azur, Saint-Etienne-de-la-Tour:
Mme Andréa Ferrer, née Issaouli;
M. et Mme Gilbert Ferrer;
Les familles Rena Murris, Pierre Issaouli et M. et Mme Louis Issaouli et leurs enfants;
Mme Véra Marie Issaouli et ses enfants;
Parents et alliés
Ont le deuil de faire part du décès de
Monsieur François FERRIER
survenu dans sa 91^{ème} année, à Saint-Etienne-de-la-Tour, le 31 octobre 2003.
Les obsèques auront lieu le 1^{er} novembre 2003, à 14 h 30, en l'église Saint-Marguerite, à Cannes-la Bocca, suivies de l'inhumation au cimetière d'Abbaye d'Azur.
Ces obsèques ont lieu dans le cadre de la cérémonie d'Abbaye.

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes, Grenoble, Montépinon:
Mme Cecile Corras, ses époux: M. et Mme Jean-Louis Corras, son fils;
Ses petits-enfants:
Frère et sœur;
Parents et alliés
Ont le deuil de faire part du décès de
Monsieur Joseph CORTES
survenu le 31 octobre 2003, à l'âge de 78 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 novembre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, à Cannes-la Bocca, suivies de l'inhumation au cimetière d'Abbaye d'Azur.
Ces obsèques ont lieu dans le cadre de la cérémonie d'Abbaye.

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes, Rome, Floride:
Mme Françoise Costa, son épouse;
M. et Mme Claude Costa, son fils;
M. et Mme Albert Costa, son fils;
Parents et alliés
Remercient tous sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de
Monsieur Giovanni COSTA
le samedi 1^{er} novembre 2003.

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes-sur-Mer:
Mme Rosette Pélissier, ses filles: M. et Mme Pierre-Paul, son petit-père;
La famille Pélissier, Bouché
Tous proches qui ont été témoins de la dernière volonté de leur défunt et de leur dévouement.
Monsieur Léopold PELISSIER
présent toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie et leurs condoléances.
M. et Mme Jean-Louis Pelissier, son épouse;
M. et Mme Albert Costa, son fils;
M. et Mme Albert Costa, son fils;
Parents et alliés
Remercient tous sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de
Monsieur Ignace PELISSO
survenu le 31 octobre 2003, à l'âge de 78 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 novembre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, à Cannes-la Bocca, suivies de l'inhumation au cimetière d'Abbaye d'Azur.
Ces obsèques ont lieu dans le cadre de la cérémonie d'Abbaye.

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

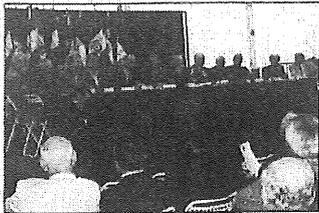
De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

AVIS D'OBSEQUES

De Cannes:
De la part de sa femme et de leurs six enfants
Ayant eu lieu, le 1^{er} novembre 1985, nous quittons notre cher et inoubliable
Arthur ANGELELLI
né à ANGERS (SAINT-ETIENNE) nous quittait.
Une pensée pour lui.
Tu es toujours là place dans mon cœur.
Françoise, ton épouse

La Trinité

Les cadres UNC en séminaire



Revenez sous le chapiteau de La Trinité, les cadres départementaux de l'UNC ont fait le point.

C'est en présence de nombreux cadres, représentatifs de près de 5 000 adhérents regroupés au sein de 52 sections réparties dans les Alpes Maritimes, que s'est tenu le 30^e Séminaire de l'Union Nationale des Combattants sous le chapiteau de La Trinité.

Michel Cornebois, les présidents honoraires André Bonny et Jean-Pierre Jolyat, ainsi que l'ensemble du Conseil Départemental.

Cette matinée de travail a permis de faire le point sur l'ensemble des nouvelles lois votées par l'Assemblée Nationale concernant le monde combattant, mais aussi de la bonne marche de l'ensemble des sections.

INFOS VILLAGES

LUCÉBAM-PEIRA CAVA

Permanences. - Les prochaines permanences des assistants sociaux auront lieu à la salle du conseil municipal tous les jours à dater du mercredi 5 novembre, le matin de 9 h 30 à 11 h 30.

Naissances. - C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance d'Emma Ricard, deuxième enfant de Ricard Claude et Véro née Botton Corina. Petite fille de M. Ricard Gabriel et Mme née Gôran Yvette et de M. Botton Pierre et Mme née Pierri Joséphine. Emma est née le 30 septembre à Nice. Nous formulons tous nos meilleurs vœux de bon accueil au nouveau né et adressons nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Décès. - Nous avons appris avec tristesse les décès de M. Dominique Mirato survenu le 21 septembre à Nice et de M. Pierre Pasca le 29 septembre à Nice, ancien adjoint et conseiller municipal. Aux familles, ainsi qu'à toutes les personnes touchées par ces décès, nous présentons nos très sincères condoléances.

FILLON

Le Fête de l'Éclair. - La 19^e Fête de l'Éclair aura lieu les 13, 14 et 15 mai 2004 sur le thème du 7e Art. Tous les membres sont conviés le mercredi 12 novembre à 20 heures à la mairie de Fillon. Deux concours sont, dès et déjà, lancés sur le thème de cinéma, l'un d'articles et l'autre de bouquins. Deux dessins seront retournés et primés. Ils serviront de support pour la promotion de cette manifestation. Date limite de dépôt au mairie le 15 décembre. Plus de renseignements un téléphone au 04 92 0752 70. Ramassage des cotisations : montant 15€.

PEILLE

Club de l'Union peillaque, soirée châtagnons. - Le comité de l'Union Peillaque organise sa traditionnelle « Soirée de dégustation de châtaignes », le samedi 8 novembre 2003, à partir de 20 h 30, dans son local. Venez nombreux.

SAINT-ÉLISE

Permanence Impôts. - Le mercredi 12 novembre aura lieu une permanence des impôts de 9 h 30 à 11 h 30 en Mairie.

Commémoration. - La cérémonie du 11 novembre débute à 11 h 45 par un défilé de garbs au monument aux morts. Elle sera suivie par un apéritif offert par la municipalité.

Villefranche

Le départ en retraite de Gil Leccia



Pendant l'intervention de Gil Leccia, au micro. (Photo JCS)

Pour fêter le départ en retraite de l'ingénieur divisionnaire des TPE, service maritime hydraulique et assainissement à la DDE, Gil Leccia, le député maire de Menton Jean-Claude Guibal avait réuni amis et collaborateurs de tout le département sous le chapiteau de la Citadelle. Après que le maire de la ville Gérard Orozogogealet eut souhaité la bienvenue à l'assistance et une heureuse retraite à Gil Leccia.

En l'absence du Directeur Départemental Jean-Yves Bellotta c'est son représentant Philippe Unterreiner, directeur adjoint aux infrastructures de la DDE qui a retracé la longue et

brillante carrière de l'ingénieur. Un apéritif fut ensuite évoqué par le député maire de Menton qui a employé les mots du cœur pour saluer une double réussite. Celle d'une carrière professionnelle exceptionnelle mais aussi, une vie de bonheur partagé pour un couple qui s'est épanoui dans le travail sur des chemins parallèles.

Il venait à Gil Leccia de remercier l'assemblée formée de tous ceux qui avaient formé et contribué cette réussite avec une pensée émue pour les glorieux absents. Il le fit avec beaucoup d'humour.

J.-C. S.

Eze

EDF GDF Services informe ses clients que des perturbations relatives à l'alimentation électrique sont à prévoir.

Quartier : Eze Vieux Villages
Place du Maire

Le 4 novembre 2003 entre 10 heures et 12 heures

Région niçoise-Haut pays

Villefranche : le coup de mer fait fermer les restaus

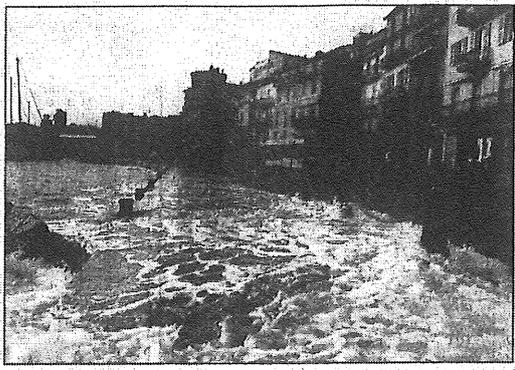
Vendredi soir, la tempête a provoqué des dégâts dans la rade contraignant certains restaurants du quai Courbot à fermer précipitamment. Retour sur une nuit mouvementée

Attaqué par Méteo France, le fort vent d'Ouest de vendredi soir a provoqué, une fois encore, de fâcheux dégâts dans la rade de Villefranche. Obligant même certains restaurants du quai Courbot à fermer précipitamment.

La police municipale avait pris les devants en faisant procéder à l'enlèvement des jardinières sur le trottoir, au risque de les voir se transformer en redoutables projectiles une fois emportées par les vagues. Elle avait également interdit toute circulation automobile le long du bord de mer ainsi que l'accès au sentier pédestre reliant la Darse.

Pendant ce temps, les propriétaires des restaurants, avaient protégé leurs devantures avec des panneaux de bois ou, comme chez « La Mère Germaine », avec d'importantes poutres qui s'ensistrent dans des glissières aménagées pour former un mur épais.

Mais, vers 21 h 30, un coup de mer particulièrement violent a mis à mal la plupart de ces remparts de fortune face à la force déçuplée de l'eau projetée au-dessus du quai. « Le Carpaço » en fond de rade était aussi



Hier matin, 10 heures, la mer recouvre encore le quai Courbot.

(Photos Jean-Claude Schambacher)

tôt inondé et ses clients obligés de déguerpir d'ice. Dans la précipitation, l'un des employés glissait en voulant rejoindre sa voiture et se fracturait la jambe.

Une automobile emportée

Un peu plus loin, une voiture, stationnée face au Palais de la Marine, était emportée au retour de la vague et tombait dans les eaux du port.

Un coup de mer terrible faisait exploser, un peu plus loin, une dizaine de mètres de la façade vitrée de « La Frégate », et un tas de vantaux de celle de son voisin « L'Oursin ».

Propriétaires et personnels des commerces ont passé la nuit entière à valier en attendant de renforcer les protections lorsqu'à vers 2 h 30 du matin, un véritable coup de mer envoyait une véritable déferlante. Mais fort heureusement, sans provoquer de nouvelles casses. Uniquement de l'eau... mais que d'eau !

Et dès 8 heures hier matin pendant que les uns étaient une

fois encore affrontés devant le spectacle au goût de déjà vu, tous les autres occupaient et notoyaient pour assurer le service de midi.

Pour la Frégate, c'est un fâcheux « remake » de la journée du 7 novembre 2000, lorsqu'un bateau de plaisance s'était déstabilisé de son amerrage pour briser sa vitrine. « Cette fois, c'est la puissance du paquet d'eau projeté qui a tout fait sauter, nous dirions fermés à la clientèle et uniquement occupés à nous protéger mais il n'y avait rien à faire », déplore Jean-Pierre Cardil qui ne pouvait ouvrir avant plusieurs jours, comme son voisin de l'Oursin.

Pour le pêcheur Jean-Paul Roux que la mauvaise mer n'a pas empêché de sortir, cette nuit lui aura coûté un filet, qui a définitivement disparu.

J.-C. SCHAMBACHER



Jean-Pierre Cardil devant la façade son restaurant, les vitres cassées.

Levens

Sarabande de sorcières pendant la tempête

Grande réussite pour cette première soirée Halloween. Malgré le vent et la pluie, de nombreux enfants costumés sont venus participer à l'animation organisée par le Comité des Fêtes de Levens.

Pour l'occasion, le foyer rural avait été transformé en château hanté : effets de lumière, musique d'outre-

tombe, toiles d'araignées, chauves-souris... Par petits groupes, les jeunes vampires, sorcières et autres diabolos ont traversé le « château » parsemé de surprises démoniaques.

On pouvait entendre au loin leurs hurlements de frayeur. A la sortie, de gentilles sorcières distribuaient

bonbons et friandises. Un grand merci à Marc Giraud qui a apporté son groupe électrogène sans lequel la soirée n'aurait pu avoir lieu (coupure d'électricité oblige).

Un beau succès pour le Comité des Fêtes qui se prépare déjà pour son lot de 22 novembre.



Quelques-unes de nos sorcières préférées. (Photo : ams)

Tourrette-Levens

Les Corses cultivent l'amitié



L'association « Rassemblement des Corses et Amis des Corses du Grand Nice » a été réunie à Tourrette-Levens à l'initiative du docteur Frère, dont la

mère était elle-même native de l'île de Beauté. C'est cette association qui a créé la Maison de la Corse.

En présence des quatre vice-

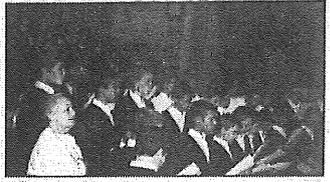
présidents, Don Joseph Pioli, François Colonna d'Estria, François Cason et André Piemont, un hommage a été rendu à Luc Nativel et au maire invité.

Cette importante réunion a rassemblé près de 150 personnes et s'est poursuivie par un repas dans la salle des fêtes.

(Photo Valéry d'Amboise)

St Etienne-de-Tinée

Notre-Dame de la Tinée célèbre sa fête annuelle



Le regroupement des paroisses de la vallée de la Tinée au sein d'une seule structure « Notre Dame de la Tinée » a donné lieu à un rassemblement et à une fête à Saint-Etienne. La journée a débuté par une messe célébrée par Mgr Bardi (ancien prêtre de la paroisse) accompagné par la chorale des petits chanteurs et la maîtrise de la cathédrale de Monaco.

Les paroisses de la vallée se sont ensuite retrouvées pour un repas à la Maison Familiale du Rabouon où la convivialité

et la joie des retrouvailles ont dominé.

Dans l'après-midi un concert de grande qualité a de nouveau rempli l'église, notre photo Gilbert Clary. Les petits chanteurs et la maîtrise ont fait démonstration de tous leurs talents en interrompant de nombreuses ovations.

Assistés également à cette journée les maires, adjoints et conseillers municipaux de plusieurs communes de la vallée ainsi que Christian Estrosi député président du Conseil général et son épouse.

Roquebillière

La médecine à travers les âges

Les adhérents de l'association « Sauvagerie du Patrimoine des Alpes Maritimes » viennent de se retrouver en mairie pour une journée d'études sur l'histoire de la santé dans le Comté de Nice, répondant à l'invitation du maire Gérard Camous, de son adjoint Jean-Dominique Rasari et de Robert Marcollin.

La matinée ponctuée d'interventions de grandes qualités a permis aux participants de se plonger dans l'ambiance de la médecine d'autrefois. Et cela d'autant plus facilement, que pour illustrer les propos une exposition sur la santé était présentée par les Archives Départementales.

La Dr Paul Roque présente à l'aide de tableaux « l'accès à la santé dans les œuvres des peintres primitifs niçois ». Au

cours des débats le Dr Bourrier-Reynaud, présidente de l'ASPEAM, insista sur les potentialités de la station thermale de Berthomieu, connue et renommée depuis les temps les plus anciens.

Son développement souligne l'ello, permettait aux Alpes-Maritimes d'occuper un espace unique de son système thermal de notre pays.

L'après-midi fut consacré à la visite des thermes sous l'égide de la famille de Jean-Claude Gabarot et à la découverte de l'église des Templiers sous la conduite érudite de Mado.

Eric DALLET

Intervenants : docteur Michel Reynaud ; Richard Clary, président local de l'ASPEAM ; Marc Orlino, professeur ; Paul Roque, Pierre Vernet, maire, conseiller ; Jean-Marie Casan.

INFOS VALLÉES

VILLARS-SUR-VAR

Taxe d'habitation. - Une permanence des impôts se tiendra en mairie de Villars sur Var le mardi 4 novembre de 9 h 30 à 12 heures pour les taxes d'habitation.

ROQUEBILLIÈRE

Accompagnement fin de vie. - La première soirée de formation-sensibilisation « accompagnement fin de vie » se déroulera le 4 novembre à 19 h 30 au centre Jean Calhoun, boulevard Roque à Roquebillière.

Garde du dimanche 2 novembre

VILLEFRANCHE- BEAULIEU-SUR-JEAN-EZE
S.O.S. Médecins sur 0.10.85.01.01.

Médecins d'urgence 24/24
du 04.93.52.42.42
Pharmacie Soussan, 39 boulevard Marconi à Beaulieu, tél. 04.93.01.01.39.

Pour Saint-André et La Tinée le 15
Ambulances Caducées, tél. 04.93.91.99.31.

VALLÉE DU PALLON
Médecin de garde. - Dr Donadary à l'Escarène, tél. 04.93.79.58.50.

Pharmacie Cantoise, 18, place Allardi, tél. 04.93.79.30.04.

Pour Saint-André et La Tinée le 15
SECTEUR DE LEVENS
Médecin de garde. - Dr Patry Grégory tél. 06.89.30.01.19.

Ambulances Alpes-Maritimes, tél. 04.93.54.55.04.

SECTEUR DE SAINT-MARTIN-DU-VAR
Médecins de garde. - En cas d'absence de votre médecin traitant, veuillez appeler le 15.

Pharmacie de l'Espérance (de 9 h 30 à 19 h 30)
Ambulances Alpes-Maritimes, tél. 04.93.54.55.04.

PUGET-THÉNIS
Médecins. - Dr PELLATI, tél. 04.93.05.04.10.

Pharmacie, Buisson à Entrevaux, tél. 04.93.05.40.06.

SECTEUR SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE
Médecins. - Dr Pascal Le Clech, tél. 04.93.02.45.25.

VALLÉE DE LA VESUBIE
Médecin. - Dr Saïdouche, tél. 04.93.03.00.36.

Pharmacie Albrecht tél. 04.93.03.40.24.
Ambulances du Mercantour, à Belvédère, tél. 04.93.03.51.52.

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE
Dr Melan, tél. 04.93.02.91.23.

VALLÉE-DU-VAR
Cabinet d'Infirmiers. - Tél. 06.92.21.27.16.

ALLOS
Médecin. - Dr Bourdin tél. 04.92.83.43.20.

COLMARS-LES-ALPES
Médecin. - Cabinet des Dr Bouvier et Bourdin 04.92.83.43.20.

ANNOT
Médecin. - Dr Yves Bono, tél. 04.92.83.23.02.

CASTELLANE
Pharmacie Caries, tél. 04.92.83.61.01.

ENTREVAUX
Médecin. - Dr Pellati, tél. 04.93.05.04.10.

ST-ANDRÉ-LES-ALPES
Médecins. - Dr Lambrecht à Saint-André, tél. 04.92.83.00.02.

Infos régionales

CANNES Le littoral cannois dévasté par la mer NICE Le coup de tabac emporte la plage

C'est vendredi, en début d'après-midi, que la tempête réveillait les premières orlaines. Et hier matin, l'ampleur du désastre confirmait le pessimisme de la veille.

Tout au long de la journée, les vagues avaient redoublé de violence, jusqu'à deux heures du matin dans la nuit de vendredi à samedi, pour ne plus laisser grand-chose sur leur passage. De La Bocca au Mourre Rouge, la mer et le sable avaient tout recouvert.

Premières victimes de cette houle d'une rare violence, les plagistes. Ils ne pouvaient que constater les dégâts hier matin. A « La Plage du soleil », tout particulièrement : ouvert le 14 juillet dernier, l'établissement a été pratiquement entièrement détruit par les vagues successives, la façade éventrée par la mer. Le plancher encoffré, la cuisine inondée, et le sable, montent par endroit jusqu'à un mètre de haut.

Au vieux port, les préfabriqués emportés
La plupart des infrastructures du littoral cannois gardaient, elles aussi, les cicatrices de la tempête hiver. Exemple le plus visible de la violence inouïe de la houle, le boulevard du Midi était, sur presque toute sa longueur, recouvert d'une dizaine de centimètres de sable, amené par les flots. Il aura fallu des heures de travail aux services techniques de la ville pour remettre la route en état.

La houle a été d'une rare violence. Les plagistes de la Croisette ne pouvaient que constater les dégâts. Le maire Bernard Brochand demande le classement en état de catastrophe naturelle



Boulevard du Midi, la chaussée avait des allures d'arrière sahériennes envahie par les sables. (Photo Serge Haouisi)

passées au-dessus des digues de port Camo et de Vieux-port. Dans la nuit, témoignait un responsable de la compagnie maritime cannoise, tous les préfabriqués installés à l'entrée

du port ont été arrachés ou emportés par la mer. Sur les lieux hier, Bernard Brochand annonçait dès la fin de la matinée son intention de demander le classement de

Cannes en état de catastrophe naturelle. (Lire les détails dans Cannes-Matin)

Les vagues dominaient encore de légers frissons hier matin sur la promenade des Anglais. A priori, mais encore puissantes, elles balayaient selon les endroits, des plans inclinés de sable parfaitement lisses pendant la nuit, des champs de bataille de galets ou de décharges à l'inventaire surprenant : bois, pneu, vélo rouillé, grille, cadre de moto, chaise qui fut bleue.

Sur des portions de plage par endroits complètement noyées, les vagues régnèrent. Rien à voir cependant avec le spectacle de la veille sur son dominé par d'impressionnantes crêtes écumantes.

Quelques heures auparavant le rampe-néage était bien plus bouillonnant au pied des escaliers. Du côté des plages, seule Blue Beach, battue, enfoncée par une vague accélérée, souffrait. Une seule porte a cédé, mais cette brèche a suffi pour laisser la mer, le sable et les galets s'engouffrer dans la plage. A l'intérieur les installations, les cuisines très modernes ont pris de plein fouet les vagues et tous les projectiles qui elles chahutent. Dès 10 heures du matin, les sapeurs-pompiers ont tenté de traiter le plus rapidement possible ce problème délicat. A leur arrivée, ils estimèrent que plusieurs dizaines de mètres cubes d'eau de mer et de gravats divers avaient envahi les 200 m² utiles des installations.

Sur la promenade des Anglais, les installations d'une plage privée ont été envahies par la mer. A Villefranche-sur-Mer plusieurs établissements ont subi des dégâts importants



Après le vent et les vagues, la houle a dévoilé le spectacle d'un rivage recouvert de sable, de galets et d'épaves hétéroclites. (Photo Franck Fernandez)

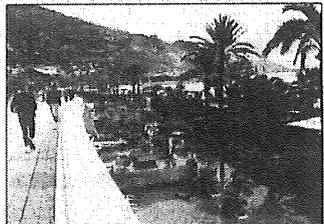
attendre une escalade. Ensuite seulement les opérations de pompage et de déblaiement ont pu commencer. Elles ont cessé vers 15h30. Durant la journée, les policiers municipaux ont également patrouillé. Ils ont ainsi dissuadé certains pêcheurs-orpailleurs à pied et autres ferrailleurs bottés d'aller fouiller le sable fraîchement remué.

Villefranche : Les restaurants touchés ont pu commencer. Elles ont cessé vers 15h30. Durant la journée, les policiers municipaux ont également patrouillé. Ils ont ainsi dissuadé certains pêcheurs-orpailleurs à pied et autres ferrailleurs bottés d'aller fouiller le sable fraîchement remué.

« Le Carpeccio » a fondé de rade, mais ouvert, s'est trouvé dans l'obligation de faire évacuer sa clientèle vers 21h30. L'un de ses employés a ensuite été sérieusement blessé en voulant rejoindre sa voiture. Enfin, un véhicule en stationnement a été emporté dans les eaux du port. Ces événements ont repoussé Villefranche sur la nuit du 7 novembre 2000. R.D.

MENTON Les restaurants sous les eaux

Désolation chez les plagistes du quartier de Garavan. L'eau de mer a atteint un mètre dans les réserves et les cuisines



Toutes les terrasses des restaurants de la Promenade du Soleil ont été envahies par les vagues. (Photo Olivier Poisson)

« On attend maintenant le classement de la zone en catastrophe naturelle ». Encore sous le choc des vagues qui ont ravagé les plages privées de Garavan, François Jacquot, chargé de mission des plagistes du quartier, n'en revient pas. « Même lors des grandes inondations de 1939, les plages n'ont pas subi de tels dégâts ».

Le long des trottoirs, quelques voitures n'ont pas résisté au déluge. Les plagistes n'ont pas été les seules victimes. La maison des loirats était inaccessible hier matin.

Sur tout le long de la promenade de la mer du parking de la plage des Sablières jusqu'au carrefour du stade Rondelle, la chaussée est recouverte d'eau de mer. Partout avec des « creux » d'un mètre. Pour se déplacer, deux solutions : les « Optimis » du club local ou les bottes en caoutchouc.

« Le secteur le plus touché a été celui de Saint-Dalmas de Tende où nous avons déploré plusieurs bouleversements, hautement sans conséquences dramatiques sur la RN 204. Trois véhicules ont quand même été accidentés et il a fallu reloger les automobilistes dans un parking local. Sur place, huit militaires ont travaillé toute la nuit pour assurer la circulation et évacuer avec la DDE les débris tombés sur la route ».

Des vagues gigantesques
« En fait, j'ai entendu un bruit assourdissant vers 3 heures du matin. Pie de ponton, je suis allé sur mon balcon pour voir ce qui se passait. Là, j'ai vu, coup sur coup, deux énormes lames de fond recouvrir les plages. C'était effrayant. J'ai cru qu'il y avait d'un mètre de hauteur. La mer était tellement déchaînée qu'elle est passée à trois ou quatre reprises par-dessus les digues de protection. Incroyable ! », s'exclame François Jacquot. Hier, dès les premières heures du jour, les propriétaires des plages se sont rendus sur place pour évaluer les dégâts. Ils sont retournés, bloqués de pierre au milieu des terrasses, caves, cuisines et réserves inondées, le spectacle est désolant.

A noter, que ce n'est qu'hier après-midi que l'électricité et le téléphone ont pu être de nouveau distribués à Sospel et à Moulinet ainsi que dans une large partie de la vallée de la Roya. Guillaume BERTOLINO.

CAGNES Automobilistes en colère

Si les dégâts occasionnés par les intempéries ont été vite effacés, des problèmes de circulation sont apparus provoquant l'ire des automobilistes

Depuis le pont du Loup à Villeneuve-Loubet jusqu'à Saint-Laurent-Var en passant par le Cros-de-Cagnes, les dommages ont été assez significatifs et ont causé de gros problèmes de circulation toute la journée d'hier malgré l'intervention rapide et efficace des services municipaux de Cagnes-sur-Mer. La voie sur la RN 99 depuis la Loup jusqu'au Cros a été submergée par une mer déchaînée charriant des galets et du sable. Les minis tunnels cannois n'ont cependant pas été submergés.

Emboutillages et intempéries
Côté route, les services techniques cagnaots ont réagi plus vite. Dès 22h50 vendredi, la décision de fermer la chaussée sud a été prise. Balayages, nivellements et arrosages ont débarrassé et nettoyé les voies des chaussées nord et sud. Cette opération a permis de rouvrir l'axe Kennedy-Jean-Jacques par ce direction de Nice hier dès 12h30.

Loubet et Cagnes. Certains se sont fait l'écho de l'exaspération ressentie par la plupart : « C'est aberrant. Les policiers municipaux et les gendarmes étaient présents au Pont du Loup, mais ne faisaient rien pour canaliser la circulation. Pour faire un kilomètre à partir de Vaugramier, il fallait bien après-midi une demi-heure, alors que deux voies sur trois de la chaussée sud de la RN 99 étaient praticables ».

ANTIBES Les établissements balnéaires de Juan dévastés

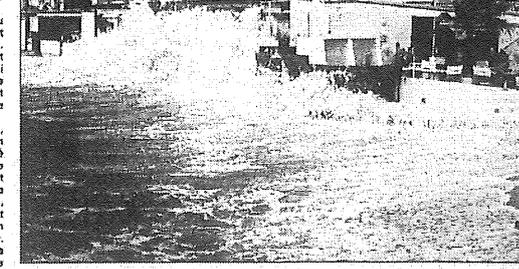
Une dizaine de plages de Juan-les-Pins ont été très touchées et le cap d'Antibes était vendredi soir dans la tourmente

Alors que les vagues venaient encore s'écraser avec violence le long de la station de Juan-les-Pins hier matin, les plagistes étaient déjà à pied d'œuvre pour tenter de sauver leur établissement.

Certains propriétaires s'étaient rendus sur les lieux pendant la nuit, mais la violence de la tempête a empêché toute intervention.

Le sable a disparu sous la mer. Les vagues ont recouvert les restaurants avant de venir mourir sur la promenade du soleil débrisant au passage une dizaine de plages privées. Matelas et chaises longues ont été emportés par les flots, plus d'un mètre d'eau a envahi les locaux. Les solaires et les pontons ont été balayés, seuls quelques planches de bois et autres montants métalliques ont pu être rattrapés par les plagistes. Des dalles soufflées par la tempête, des bûches vidées entièrement détruites... Les dégâts ont extrêmement importants et s'ajoutent à plusieurs milliers d'euros dans chaque établissement touché.

« A 3 heures du matin, le DDE décidait de fermer la route du bord de mer - la RN 98 - entre les Marinas à Villeneuve-Loubet et le Port Carré d'Antibes. Sa réouverture n'est intervenue qu'en milieu de journée après plusieurs heures de nettoyage. A l'ouest, les plages du Pontet et de la Saïta étaient recouvertes d'algues et de bois. Mais c'est le cap d'Antibes et la station de Juan-les-Pins qui ont été les plus touchées par les intempéries. La route longeant le cap était recouverte d'une couche épaisse de sable. Au port de l'olive, deux bateaux - un voilier et un bateau à moteur - ont été projetés sur les rochers. Une trentaine d'automobilistes s'est détachés avant de disparaître au large. Au port du Croûton, plusieurs bateaux se sont détachés. Cependant aucun dégât important n'est à signaler. Enfin, la houle et les vagues ont obligé le service de la protection civile à limiter l'accès au sentier du littoral dit Tiro-Poll.



Les plages de la station de Juan-les-Pins ont été balayées par la tempête. Le dernier coup de vent aussi violent remonta à 2001. (Photo Maurice Bernaudon)